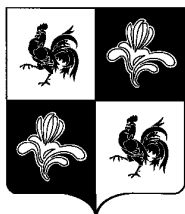


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



1^{er} novembre 2010

SESSION ORDINAIRE 2010-2011

PROJET DE REGLEMENT

**ajustant le budget des voies et moyens
de la Commission communautaire française
pour l'année budgétaire 2010**

Index

Projet de règlement	2
Tableau annexe au règlement.....	4

PROJET DE REGLEMENT**ajustant le budget des voies et moyens
de la Commission communautaire française
pour l'année budgétaire 2010**

LE COLLEGE,

Sur proposition du Membre du Collège chargé du Budget et après en avoir délibéré,

ARRETE :

Le Membre du Collège chargé du Budget est chargé de présenter, au nom du Collège, à l'Assemblée de la Commission communautaire française, le projet de règlement dont la teneur suit :

Article 1^{er}

Le présent règlement règle une matière visée aux articles 136, 163 et 166, § 3 de la Constitution.

Art. 2

Pour l'année budgétaire 2010, les recettes de la Commission communautaire française sont réévaluées à :

	en milliers d'EUR
pour les recettes courantes	26.526,00
pour les recettes en capital	0,00
soit ensemble	26.526,00

conformément au tableau ci-annexé.

Art. 3

Le présent règlement entre en vigueur le jour du vote par l'Assemblée.

Bruxelles, le

Au nom du Collège,

Le Membre du Collège chargé du Budget,

Christos DOULKERIDIS

TABLEAU ANNEXE AU REGLEMENT

(en milliers d'EUR)

Articles	Désignation des produits	Budget initial 2010	Ajustement 2010	Ajusté 2010
	TITRE I – RECETTES COURANTES			
06.01	Recettes diverses	100,00	50,00	150,00
06.06	Recettes du service de prêt matériel	60,00		60,00
29.01	Intérêts financiers	0,00		0,00
49.21	Dotation de la Communauté française (art. 82, § 2 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises)	22.601,00		22.601,00
49.31	Dotation spéciale destinée au financement des missions ex-provinciales (culture)	3.637,00		3.637,00
89.17	Remboursement dotation SGS Bâtiments	0	78,00	78,00
	Total recettes courantes			
	TOTAL DES RECETTES	26.398,00	128,00	26.526,00